

# BAREME HONORAIRES

GRUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

Tarifs applicables au 10.09.2019

## TRANSACTION - VENTE

Rémunération forfaitaire de 2 % + TVA sur le prix de vente.

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur), sauf disposition contraire du mandat.**

## LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

● **Honoraires de négociation, d'entremise, de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail, d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie)**

- Part bailleur : 1 mois de loyer + TVA
- Part locataire : 1 mois de loyer + TVA

**Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour de la signature du bail.**

## GESTION LOCATIVE

Honoraires :

Aide à la déclaration de revenus fonciers : inclus

Société RAISON SOCIALE , FORME JURIDIQUE au capital de CAPITAL SOCIAL € - Siège social : ADRESSE SIEGE  
SOCIAL - RCS TRIBUNAL RCS n° NUMERO RCS - Carte professionnelle MENTION CARTE PRO n° N° CARTE PRO délivrée par PREF/CCI DELIVRANCE

